



Conférence régionale
des élus de l'Estrie

**DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION :
VISION, SOLIDARITÉ ET DYNAMISME**

COUP D'ŒIL SUR LES
RÉALISATIONS DE
LA CRÉ DE L'ESTRIE

2011-2012

MISSION ET MANDATS

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS (CRÉ) DE L'ESTRIE

MISSION

LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ESTRIE A POUR MISSION DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL, CULTUREL ET COMMUNAUTAIRE DE LA RÉGION DE L'ESTRIE, PAR LA CONCERTATION, LA PLANIFICATION ET LA COORDINATION AFIN DE FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DES PERSONNES, DES COLLECTIVITÉS ET DES MILIEUX.

MANDATS

La CRÉ de l'Estrie agit comme interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional. Elle a comme principaux mandats :

- de favoriser la concertation des partenaires dans la région et de donner, le cas échéant, des avis au ministre sur le développement de la région;
- d'élaborer et mettre en œuvre un plan quinquennal de développement pour la région, dans une perspective de développement durable;
- de conclure des ententes avec les ministères ou les organismes du gouvernement et, le cas échéant, avec d'autres partenaires;
- de soutenir des actions structurantes en regard des priorités régionales;
- d'exécuter tout autre mandat que lui confie le gouvernement du Québec.

MANDATS PARTICULIERS DE CONCERTATION ET DE DÉVELOPPEMENT

La CRÉ de l'Estrie, en partenariat avec le gouvernement du Québec, réalise des mandats particuliers comme ceux-ci :

- coordonner les travaux de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire;
- coordonner les travaux de la Table de concertation estrienne sur les véhicules hors route;
- soutenir le Forum jeunesse Estrie;
- coordonner les travaux de l'Engagement jeunesse Estrie;
- coordonner la mise en œuvre de l'Alliance estrienne pour la solidarité et l'inclusion sociale;
- gérer les autres fonds mis à sa disposition.

« C'EST GRÂCE AUX FORCES VIVES
DU MILIEU, AGISSANT EN SYNERGIE,
QUE LA PROSPÉRITÉ RÉGIONALE SE
RÉALISE ! »

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CRÉ DE L'ESTRIE

Le conseil d'administration de la CRÉ de l'Estrie est formé de 27 membres votants. Il est composé de 18 élus municipaux, qui s'adjoignent 9 membres additionnels issus de la société civile de la région. Les députés provinciaux siègent également d'office au conseil d'administration, sans droit de vote.

LE TAUX DE PARTICIPATION AUX SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EST DE 78 %.

Les ordres du jour et les procès verbaux des séances du conseil d'administration sont tous disponibles sur le site web de la CRÉ de l'Estrie au www.creestrie.qc.ca.

« VISION RÉGIONALE, SOLIDARITÉ ET DYNAMISME,
VOICI CE QUI DÉCRIT BIEN LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA CRÉ DE L'ESTRIE »



L'équipe de la CRÉ de l'Estrie coordonne plus de 26 groupes de travail et collabore à plus d'une soixantaine de comités.

« LA CRÉ DE L'ESTRIE, UNE FORCE DE CONCERTATION ET DE MOBILISATION ! »

Conseil d'administration de la CRÉ de l'Estrie (au 31 mars 2012)

Maurice Bernier 13
Préfet de la MRC du Granit

Alexandre Blanchette 19
Relève

Pierre Boisvert 7
Conseiller municipal de la Ville de Sherbrooke

Claude Boucher 22
Préfet de la MRC du Val-Saint-François

François Bourassa 25
Territoire

Sylvie Bureau 20
Mairesse de la Ville de Windsor

Nicole Charette 23
Social

Alain Compagna 9
Économique

Jacques Demers 8
Préfet de la MRC de Memphrémagog

Laurian Gagné 15
Maire de la Ville de Valcourt

Langevin Gagnon 10
Représentant de la MRC des Sources

Hugues Grimard 11
Maire de la Ville d'Asbestos
Préfet de la MRC des Sources

Vicki May Hamm 18
Mairesse de la Ville de Magog

Bertrand Lamoureux 14
Maire de la Ville de Coaticook

Noël Landry 3
Maire de la Ville de Cookshire-Eaton

Michèle Lavoie 17
Culture

Denise Marquis 12
Capital humain

Marc-André Martel
Maire de la Ville de Richmond

Réjean Masson 17
Préfet de la MRC de Coaticook

Gaétan Perron 1
Capital humain

Robert Pouliot 4
Conseiller municipal de la Ville de Sherbrooke

Jean-Paul Raïche 16
Territoire

Nicole Robert 24
Préfet de la MRC du Haut-Saint-François

Robert G. Roy 5
Maire de la Ville d'East Angus

Colette Roy Laroche 26
Mairesse de la Ville de Lac-Mégantic

Bernard Sévigny 6
Maire de la Ville de Sherbrooke

Jacques Viens 2
Économique

Apparaît également sur la photo :

Marie-Hélène Wolfe 21
Directrice générale de la CRÉ de l'Estrie

Députés

François Bonnardel
Député de Shefford

Étienne-Alexis Boucher
Député de Johnson

Jean Charest
Premier ministre et député de Sherbrooke

Robert Dutil
Député de Beauce-Sud

Monique Gagnon-Tremblay
Députée de Saint-François

Johanne Gonthier
Députée de Mégantic-Compton

Pierre Paradis
Député de Brome-Missisquoi

Pierre Reid
Député d'Orford

Yvon Vallières
Député de Richmond

Les officiers de la CRÉ de l'Estrie

Maurice Bernier, président
Bernard Sévigny, 1^{er} vice-président
Nicole Robert, 2^e vice-présidente
Nicole Charette, trésorière
Alain Compagna secrétaire

Formation d'un comité exécutif

Comme le prévoit le Règlement de régie interne du conseil d'administration de la CRÉ de l'Estrie, les membres du conseil d'administration ont décidé, lors de la séance régulière du 30 novembre 2011, de mettre en place un comité exécutif. Celui-ci est composé de cinq officiers, ainsi que de la direction générale qui siège d'office, sans droit de vote. Le comité exécutif exerce les mandats qui lui sont confiés par le conseil d'administration et un rapport est déposé à chaque séance du conseil.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE LA CRÉ DE L'ESTRIE 2011-2012

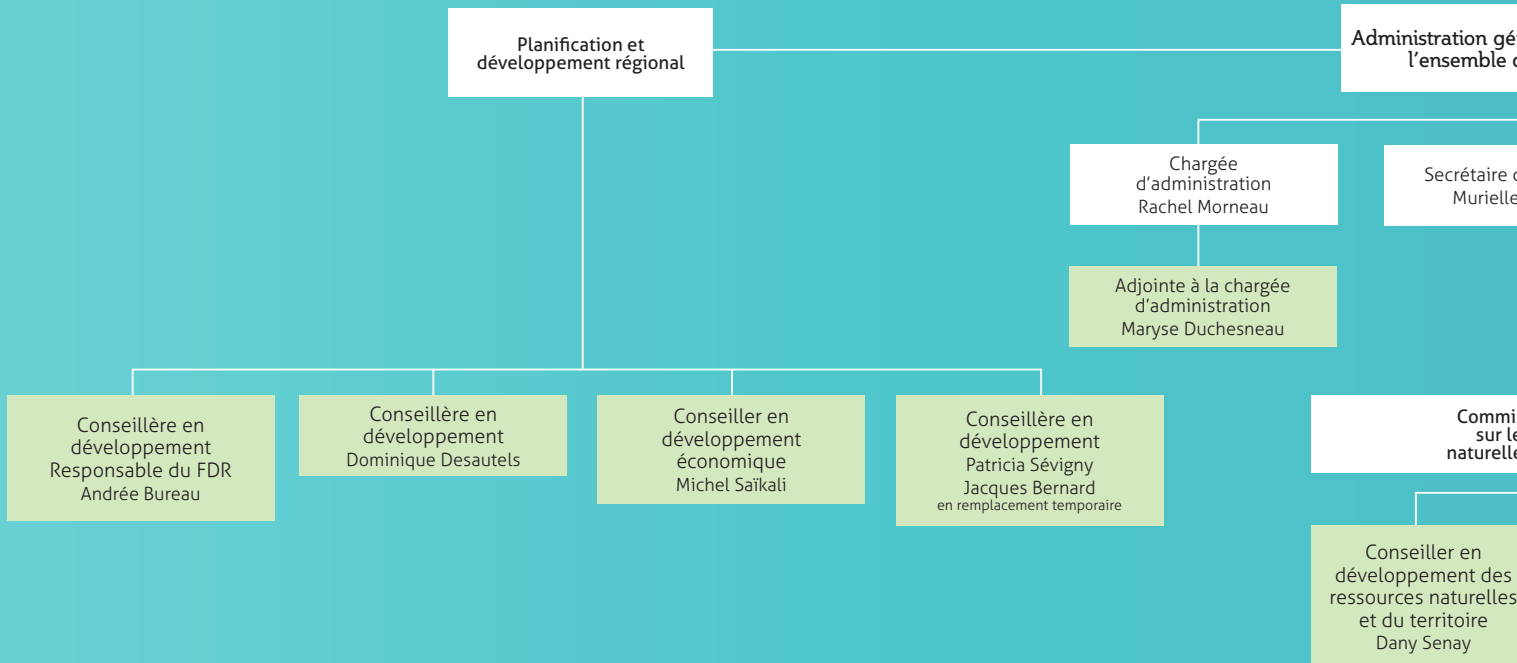
Conseil d'ad
18 élus municipaux | 9 me

Comité
5 membr

Directrice
Marie-Hélène Wolfe

Administration gé
l'ensemble

Secrétaire
Murielle Quirion



Les membres de l'équipe de la CRÉ de l'Estrie (au 31 mars 2012)

Jacques Bernard ⁸
Conseiller en développement

Jean-Louis Blanchette ¹¹
Coordonnateur de la CRRNT

Andrée Bureau ⁹
Conseillère en développement
Responsable du FDR

Marie-Lyne Courchesne
Agente de liaison
Engagement jeunesse Estrie

Dominique Desautels ³
Conseillère en développement

Maryse Duchesneau ⁵
Adjointe à la chargée
d'administration

Caroline Falcão ¹⁴
Coordonnatrice
Forum jeunesse Estrie

Judith Lavallée ²
Chargée de communications

André Martel ¹²
Démarcheur en construction bois

Pierre McCann ¹⁶
Agent de développement jeunesse
Forum jeunesse Estrie

Rachel Morneau ¹³
Chargée d'administration

Djamila Ousmane ¹⁵
Agente de participation citoyenne
Forum jeunesse Estrie

Murielle Quirion ¹⁰
Secrétaire de direction

Michel Saïkali ⁶
Conseiller en développement
économique

Dany Senay ¹
Conseiller en développement des
ressources naturelles
et du territoire

Louis Versailles ⁴
Chargé de projet de la CRRNT
Coordonnateur de la Table de
concertation estrienne sur les
véhicules hors route

Marie-Hélène Wolfe ⁷
Directrice générale



« UNE ÉQUIPE
COMPÉTENTE ET
DÉVOUÉE QUI SE
DÉPLOIE AVEC
PASSION AU
DÉVELOPPEMENT DE
LA RÉGION. »

Administration
membres de la société civile
Exécutif
membres du CA

Présidente générale
Marie-Lyne Wolfe

Présidente générale et soutien à
des mandats

Directrice de direction
Christine Quirion

Chargée de communications
Judith Lavallée

Mandats spéciaux
de concertation

Commission régionale
des ressources
humaines et le territoire

Engagement
jeunesse Estrie

Forum
jeunesse Estrie

Solidarité et inclusion
sociale Estrie

Table de concertation
estrienne sur les
véhicules hors route

Coordonnateur
Jean-Louis Blanchette

Agente de liaison
Marie-Lyne Courchesne

Coordonnatrice
Caroline Falcão

Conseillère en
développement
Dominique Desautels

Coordonnateur
Louis Versailles

Chargé de projet
Louis Versailles

Agente d'information
Caroline Massicotte
(Avril à juillet 2011)

Agent de
développement
jeunesse
Pierre McCann

Agente de participation
citoyenne
Fanie Lebrun
(Avril à janvier 2012)
et Djamila Ousmane
(Janvier à aujourd'hui)



Conférence régionale
des élus de l'Estrie

TRAVAUX DE LA TABLE QUÉBEC-RÉGIONS

Monsieur Maurice Bernier présente, en commission parlementaire, l'avis de toutes les CRÉ du Québec sur le projet de loi 34 : *Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires*

Le 14 février dernier, devant la Commission de l'aménagement du territoire, les CRÉ du Québec ont présenté leurs commentaires sur le projet de loi-cadre et la stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires. Le président de la CRÉ de l'Estrie, M. Maurice Bernier, a été désigné porte-parole par ses pairs pour présenter l'avis. Rappelons que les CRÉ ont accueilli avec optimisme le dépôt de la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016 et de son projet de loi-cadre qui permettra au gouvernement de moduler ses actions, en fonction des réalités de l'ensemble des territoires du Québec. Elles souhaitent toutefois que cette stratégie s'accompagne des moyens nécessaires pour permettre à toutes les régions du Québec d'atteindre leur plein potentiel de développement.

Fonds de développement régional : un levier financier incontournable pour le développement de nos régions!

Sans aucun doute, le FDR contribue à l'essor des régions! À ce propos, la CRÉ de l'Estrie a participé activement aux travaux du comité de travail conjoint CRÉ-MAMROT sur le renouvellement du FDR. Le président de la CRÉ de l'Estrie, M. Maurice Bernier, a été désigné par la Table Québec-Régions pour agir à titre de président de ce comité. Ce comité a élaboré un argumentaire adopté par tous les présidents des CRÉ et déposé à la Table Québec-Régions. Ce rapport a d'ailleurs servi au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Laurent Lessard, pour faire valoir la nécessité de renouveler le FDR pour les cinq prochaines années. À cet effet, le président de la CRÉ a rencontré le ministre des Finances, M. Raymond Bachand, dans le cadre des consultations prébudgétaires afin de lui faire part des recommandations des CRÉ du Québec. Ces démarches ont culminé lors du dépôt du budget à l'Assemblée nationale le 21 mars 2012 où le FDR a été reconduit jusqu'en 2017.

LES FONDS GÉRÉS PAR LA CRÉ DE L'ESTRIE

En 2011-2012, la CRÉ de l'Estrie a géré cinq fonds qui lui ont permis de soutenir des projets structurants issus d'organisations du milieu. Au total, des investissements de près de 3 M \$ ont été réalisés par la CRÉ de l'Estrie pour soutenir le développement économique, social, culturel, communautaire et environnemental de la région de l'Estrie. Ces fonds proviennent d'ententes conclues avec le gouvernement du Québec.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (FDR)

44 PROJETS FINANCÉS

INVESTISSEMENTS 2011-2012	1 684 310 \$
COÛTS TOTAUX DES PROJETS	14 395 057 \$

EFFET LEVIER* **7,50\$**

*EFFET LEVIER :

Nombre de dollars d'investissement généré pour chaque dollars investi par la CRÉ

FONDS RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT JEUNESSE (FRIJ)

18 PROJETS FINANCÉS

INVESTISSEMENTS 2011-2012	496 244 \$
COÛTS TOTAUX DES PROJETS	2 156 584 \$

EFFET LEVIER* **3,35\$**

PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER - VOLET II

34 PROJETS FINANCÉS

INVESTISSEMENTS 2011-2012	616 093 \$
COÛTS TOTAUX DES PROJETS	1 086 702 \$

EFFET LEVIER* **0,80\$**

PROGRAMME D'APPROCHE INTÉGRÉE RÉGIONALISÉE (PAIR)

9 PROJETS FINANCÉS

INVESTISSEMENTS 2011-2012	77 162 \$
COÛTS TOTAUX DES PROJETS	222 802 \$

EFFET LEVIER* **1,89\$**

FONDS ESTRIEN DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

5 PROJETS FINANCÉS

INVESTISSEMENTS 2011-2012	119 332 \$
COÛTS TOTAUX DES PROJETS	N/D \$

EFFET LEVIER* **N/D**

TOTAL : **110 PROJETS FINANCÉS**

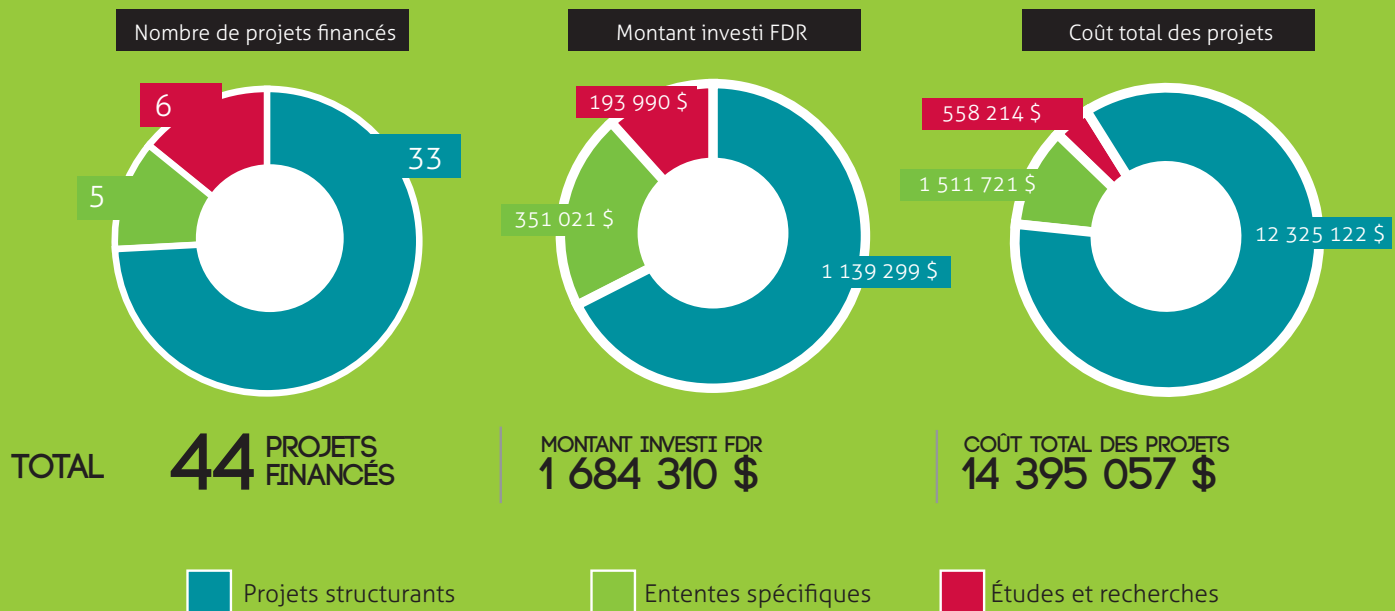
INVESTISSEMENTS TOTAUX 2011-2012
2 993 141 \$

La liste des projets ayant bénéficié d'une aide financière provenant de ces fonds est disponible sur le site web de la CRÉ de l'Estrie au www.creestrie.qc.ca

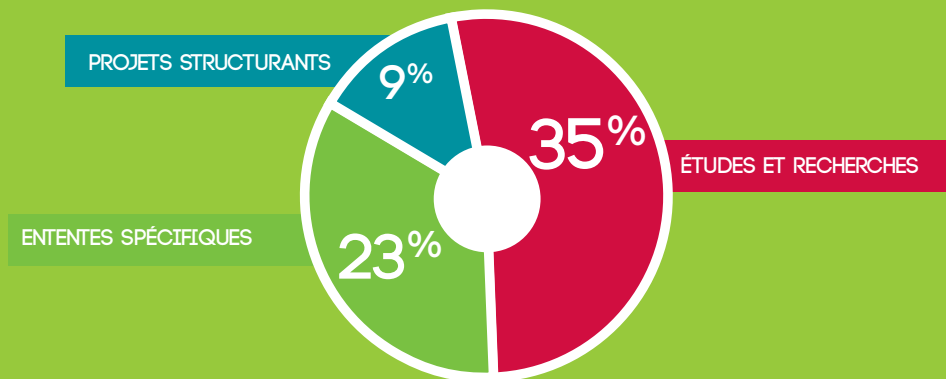
« RELEVÉ LE DÉFI D'AVOIR UNE VISION COHÉRENTE ET PARTAGÉE DU DÉVELOPPEMENT LE PLUS APPROPRIÉ POUR LA RÉGION DE L'ESTRIE »»

FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL 2011-2012

Le FDR est un outil qui agit, en complément des programmes existants, comme levier au financement de projets structurants, d'ententes spécifiques, d'études et de recherches, contribuant à la réalisation du Plan de développement de l'Estrie 2007-2012.



Le FDR représente environ 12 % du financement dans le coût total des projets. Plus spécifiquement, il s'établit ainsi :



« EN 2011-2012, CHAQUE DOLLAR INVESTI PAR LE FDR A GÉNÉRÉ DES INVESTISSEMENTS DE 7,50 \$ PROVENANT D'AUTRES SOURCES »»

SURVOL DES ACTIONS 2011-2012 DE LA CRÉ DE L'ESTRIE

INFORMER LES ÉLUS SUR LES PERSPECTIVES DES BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE EN ESTRIE

Depuis le printemps 2011, la CRÉ de l'Estrie, en collaboration avec Emploi-Québec et le MAMROT, a rencontré les élus locaux de chacune des MRC afin de leur présenter les enjeux démographiques liés aux besoins de la main-d'œuvre. En plus de permettre aux élus de prendre connaissance de ces données, ces échanges ont favorisé le développement d'une vision commune sur l'évolution démographique, ses impacts et défis pour l'Estrie.

ESTRIE, RÉGION VEDETTE DU 70^e CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)

En 2011, la CRÉ de l'Estrie a coordonné la participation de l'Estrie à titre de région vedette du 70^e Congrès de la FQM. À cet effet, du 29 septembre au 1^{er} octobre 2011, sous le thème *L'Estrie, une région où l'Art de vivre prend tout son sens!*, la CRÉ et ses partenaires ont tout mis en œuvre pour promouvoir la région auprès des quelque 2 400 congressistes, provenant de 725 municipalités du Québec.

Elle a supervisé l'organisation d'une série d'activités :

- un espace kiosque sous le thème de l'innovation dans le Grand hall du Centre des congrès de Québec;
- l'aménagement d'un Café de Village dans le Grand hall;
- l'organisation d'un dîner dégustation pour 1 000 convives avec le soutien de 5 chefs réputés de la région;
- l'élaboration de deux dîners pour 1 700 convives et 1 400 convives avec les produits agroalimentaires de la région;
- la planification d'un spectacle présentant les attraits de la région.



CRÉ de l'Estrie



CRÉ de l'Estrie, Jocelyn Riendeau

1 M\$ POUR LE RENFORCEMENT DES ARTS ET DE LA CULTURE EN ESTRIE

En novembre dernier, la CRÉ de l'Estrie et ses partenaires ont annoncé la signature d'une nouvelle entente spécifique qui vise le renforcement des arts et de la culture dans la région de l'Estrie. Cette entente représente un investissement de plus d'un million de dollars. D'une durée de trois ans, elle permet la réalisation de projets et d'initiatives visant le rayonnement des artistes de la région, la consolidation des organismes culturels et l'accès des jeunes aux arts et à la culture. Plus spécifiquement, l'entente se décline en cinq volets :

- le soutien des artistes et écrivains professionnels à toutes les étapes de la carrière (volet 1);
- le soutien aux organismes artistiques professionnels du territoire de Sherbrooke (volet 2);
- le soutien aux initiatives des territoires des MRC pour faciliter l'accès des jeunes à la culture (volet 3);
- le soutien à la relève artistique et culturelle de l'Estrie (volet 4);
- la promotion de l'Entente (volet 5).

La CRÉ de l'Estrie investit une somme de 300 000 \$ sur 3 ans pour la réalisation des volets 1 et 3 de l'entente. Pour 2011-2012, 116 382 \$ sont attribués pour la réalisation de neuf projets d'artistes et d'écrivains dans le cadre du volet 1 et 76 718 \$ pour 18 projets retenus dans le cadre du volet 3 de l'Entente spécifique portant sur le Fonds pour l'accès des jeunes à la culture.



CRÉ de l'Estrie en collaboration avec la Ville de Sherbrooke

LE TRANSFERT D'ENTREPRISE POUR ASSURER UNE RELÈVE

Consciente de la problématique de relève pour les entreprises de la région, la CRÉ de l'Estrie a collaboré à la mise sur pied d'un centre de transfert d'entreprise (CTE). En plus de participer aux travaux du comité d'orientation du projet, la CRÉ a accordé une aide financière de 19 995 \$ du FDR pour la réalisation d'une étude de faisabilité. Cette étude a révélé notamment que les intervenants de première ligne en développement économique ont besoin de soutien et d'information pour leur permettre de mieux accompagner les entreprises de leur territoire dans le processus de relève. De plus, elle a démontré l'importance de faciliter les relations entre les entrepreneurs cédants et d'éventuels repreneurs. Le travail du CTE se fera dans le souci de pérenniser les entreprises en région, et ce, afin d'éviter des délocalisations.

« CETTE ENTENTE (...) PERMET LA RÉALISATION DE PROJETS ET D'INITIATIVES VISANT LE RAYONNEMENT DES ARTISTES DE LA RÉGION, LA CONSOLIDATION DES ORGANISMES CULTURELS ET L'ACCÈS DES JEUNES AUX ARTS ET À LA CULTURE. »

LA QUALITÉ DE VIE DES AÎNÉS EN ESTRIE : ON S'EN PRÉOCCUPE

Cette année, des efforts considérables ont été déployés pour mettre en œuvre des actions concrètes qui favorisent le mieux-être et l'épanouissement des personnes âgées et de leurs proches. Deux appels à projets dans le cadre de l'entente spécifique sur l'adaptation des services et infrastructures régionales dans la région de l'Estrie ont été réalisés. Dans cette perspective, plus de 300 000 \$ ont été octroyés pour la réalisation de treize projets qui visent à adapter les services et les infrastructures régionaux, et ce, dans le but d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées de la région et de favoriser leur participation active à la société.

« LA CRÉ DE L'ESTRIE A AUSSI PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION RÉGIONAL, QUI SE DÉPLOIERA DE 2012 À 2015, AFIN DE CONTRER LA MALTRAITEMENT ENVERS LES PERSONNES AÎNÉES »

LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE NOS JEUNES : UN ENJEU MAJEUR!

La persévérance scolaire est un enjeu de taille pour le développement de la région. La CRÉ de l'Estrie a donc réitéré, en septembre dernier, son adhésion à la mobilisation pour améliorer la situation régionale en matière de réussite éducative, et ce, en entamant des négociations avec ses partenaires en vue de conclure une nouvelle entente spécifique. D'une durée de cinq ans, celle-ci vise la réalisation d'un second plan d'action 2011-2016 en matière de mobilisation pour contrer le décrochage scolaire et augmenter la diplomation en Estrie. La CRÉ a également accordé une contribution de 500 000 \$ pour la réalisation de cette nouvelle entente. Au total, la trentaine de partenaires investira plus de 2 M\$ au cours des cinq prochaines années.



istockphoto

« LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE : UN ENJEU DE TAILLE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION »



istockphoto

DES SERVICES DE MENTORAT D'AFFAIRES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Puisque le mentorat a été identifié par la CRÉ de l'Estrie comme l'une des stratégies à mettre en œuvre pour contribuer à la pérennité des entreprises, la CRÉ a accordé, pour 2011-2012, des aides financières respectives de 35 000 \$ au projet « Service de mentorat d'affaires à Sherbrooke » et au projet « Service de mentorat d'affaires en Estrie ». Ce soutien financier permettra le maintien et le développement des services de mentorat d'affaires aux entrepreneurs tsur l'ensemble du territoire estrien.

RENCONTRE D'INFORMATION : L'INDUSTRIE MINIÈRE DÉMYSTIFIÉE

Le 15 mars dernier, la CRÉ de l'Estrie et la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) de l'Estrie tenaient, au Delta Sherbrooke, la rencontre d'information tant attendue : L'industrie minière en Estrie démystifiée. Près de 150 personnes ont répondu à l'appel, dont plusieurs représentants du monde municipal, syndical, agricole, minier, touristique, environnemental, universitaire et gouvernemental.

Ainsi, les participants ont pu approfondir leur compréhension sur l'historique et l'état actuel du développement minier en Estrie. Une large place a été laissée aux échanges. Dans le cadre d'une table ronde, cinq représentants du monde municipal, universitaire, touristique, industriel et environnemental ont exprimé leurs points de vue sur la conciliation du développement minier avec les autres secteurs économiques et le cadre de vie estrien.



CRÉ de l'Estrie

« LES PARTICIPANTS ONT PU APPROFONDIR LEUR COMPRÉHENSION SUR L'HISTORIQUE ET L'ÉTAT ACTUEL DU DÉVELOPPEMENT MINIER EN ESTRIE »

« CET ÉVÉNEMENT A ENGENDRÉ DE BELLES RETOMBÉES MÉDIATIQUES AUTANT EN ESTRIE QU'À L'EXTÉRIEUR DE LA RÉGION »

LE SECTEUR BIOALIMENTAIRE ESTRIEN SE MOBILISE!

Membre du comité de développement du secteur bioalimentaire, la CRÉ de l'Estrie a participé activement aux travaux entourant le bilan du dernier Plan stratégique de développement du secteur bioalimentaire de l'Estrie 2004-2009. À cet effet, la CRÉ a collaboré à l'organisation d'un Forum régional sur le développement de ce secteur, qui s'est tenu le 7 octobre 2011 et qui a réuni près de 70 personnes sur l'ensemble du territoire. La CRÉ de l'Estrie contribue également aux travaux qui mèneront à l'élaboration du Plan stratégique de développement du secteur bioalimentaire de l'Estrie 2012-2017.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'ESTRIE 2007-2012 : CONTINUITÉ JUSQU'EN MARS 2013

Comme le précise son mandat, la CRÉ de l'Estrie est responsable d'élaborer le plan quinquennal de développement pour la région. La planification actuelle venant à échéance en mars 2012, les membres du conseil d'administration ont convenu de poursuivre sa mise en œuvre et de repousser son échéance au 31 mars 2013. La révision de l'échéancier se justifie particulièrement par le fait que le MAMROT est à revoir les éléments requis dans les plans quinquennaux de développement des régions et que la CRÉ souhaite tenir compte de ces exigences pour la future planification régionale. Qui plus est, les priorités de développement issues de l'exercice de bilan à la mi-parcours sont encore pertinentes pour l'année 2012-2013.

« LA CRÉ DE L'ESTRIE EST RESPONSABLE D'ÉLABORER LE PLAN QUINQUENNAL DE DÉVELOPPEMENT POUR LA RÉGION »



istockphoto

L'ESTRIE INNOVANTE

La CRÉ de l'Estrie a collaboré à un fascinant voyage dans la tête des innovateurs de la région en étant partenaire de la 3^e édition du magazine Innovation. Cette publication présente des entrepreneurs, des gestionnaires et des chercheurs estriens qui mettent leur créativité à profit et qui, par l'innovation, contribuent à accroître la richesse collective. Initiative du quotidien *La Tribune*, le magazine Innovation a été imprimé à 500 000 exemplaires pour une distribution dans les quotidiens *La Presse*, *Le Soleil*, *Le Droit*, *Le Nouvelliste*, *Le Quotidien* et *La Voix de l'Est* de l'ensemble du Québec. Cet outil de promotion de l'innovation estrienne sera également utilisé dans le cadre de missions qui seront réalisées à l'étranger.



Estrie

L'ART DE VIVRE
PREND TOUT
SON SENS!

L'esprit est ouvert et novateur.
L'espace est vaste et riche.
L'essentiel est accessible.



www.creestrie.qc.ca
www.estrie05.ca



Conférence régionale
des élus de l'Estrie

« L'INNOVATION EST
LIÉE À L'ESPRIT MÊME
DES HOMMES ET DES
FEMMES DE LA RÉGION »

RENFORCER LA PLACE DES FEMMES DANS LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Réduire les inégalités et faire la promotion de l'équité, particulièrement pour les femmes, voilà ce qui a conduit la CRÉ de l'Estrie à mettre en œuvre une nouvelle Entente spécifique sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de l'Estrie pour la période 2011-2015. Entre autres, des actions seront poursuivies pour favoriser une meilleure conciliation des responsabilités familiales et professionnelles ou scolaires et pour accroître la participation des femmes aux instances décisionnelles, notamment pour les élections municipales prévues en 2013. La CRÉ de l'Estrie investit 203 500 \$ pour la réalisation de cette entente.

« DES ACTIONS SERONT POURSUIVIES POUR
FAVORISER UNE MEILLEURE CONCILIATION
DES RESPONSABILITÉS FAMILIALES ET
PROFESSIONNELLES OU SCOLAIRES »

MANDATS PARTICULIERS DE CONCERTATION DE LA CRÉ DE L'ESTRIE



L'ESTRIE : 2^e RÉGION DU QUÉBEC À SIGNER ET À METTRE EN ŒUVRE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE SUR SON TERRITOIRE

En 2011-2012, la CRÉ de l'Estrie a réalisé un travail colossal de concertation pour mettre en œuvre sur son territoire l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale.

Entre autres, la CRÉ de l'Estrie a coordonné l'élaboration d'un plan d'action régional qui reflète la vision commune des efforts à déployer à l'échelle régionale et locale. Les partenaires estriens ont convenu de déterminer leurs priorités dans chacune des MRC. Lors d'un Forum tenu le 19 mai 2011, quelques grandes thématiques ont été dégagées et ont permis d'orienter certaines actions au niveau régional (lutte aux préjugés, intervention intersectorielle, transfert de connaissances et réseautage). Un cadre de référence a également été développé et des principes d'action ont été établis. Par ailleurs, des plans d'action qui respectent les principes et objectifs convenus seront produits par chaque MRC.

Dans le cadre de cette entente, la région dispose d'une enveloppe de 3 185 936 \$ provenant du Fonds québécois d'initiatives sociales. L'Estrie est la deuxième région du Québec à avoir signé l'Alliance avec la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Mme Julie Boulet, et à la mettre en œuvre sur son territoire.



Journal du Haut-Saint-François

DES SENTIERS DURABLES DE VÉHICULES HORS ROUTE EN ESTRIE

L'an dernier, le ministre délégué aux Transports, M. Norman MacMillan, a demandé aux régions d'élaborer des sentiers interrégionaux permanents pour les véhicules hors route. En concertation et en collaboration avec les acteurs du milieu, la CRÉ de l'Estrie a acheminé au ministère des Transports du Québec, en septembre dernier, deux propositions de tracés pour des sentiers durables de véhicules hors route en Estrie, ce qui représente un total de 641 km pour les sentiers de motoneiges et de 546 km pour les sentiers de quads. Ce rapport décrit aussi les principales problématiques et conditions de réussite pour la mise en place de sentiers que l'on souhaite le plus durables possible. La CRÉ de l'Estrie défend auprès du ministère des Transports les particularités propres à une région où ce sont plus de 2 500 propriétaires privés qui accordent annuellement des droits de passage aux amateurs de VHR.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN RÉGIONAL INTÉGRÉ DES RESSOURCES NATURELLES ET DU TERRITOIRE (PRDIRT)

L'année 2011 était la première étape de la mise en œuvre du PRDIRT, fruit d'une démarche de concertation régionale sans précédent dans le développement et la conservation des ressources naturelles du territoire estrien. Plusieurs travaux et études sont en cours de réalisation, conformément à l'entente de mise en œuvre du PRDIRT signée entre le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et la CRÉ de l'Estrie, en janvier 2012. Un premier appel à projets a d'ailleurs eu lieu en décembre dernier et a permis d'accorder un support financier de 77 162 \$ pour la réalisation de neuf projets.



Parcs Québec - Parc National de Frontenac



estrie photo

UN NOUVEAU FONDS EST CRÉÉ PAR LE FORUM JEUNESSE ESTRIE

Le Forum jeunesse Estrie a créé un nouveau fonds en matière de participation citoyenne chez les jeunes. Le Fonds d'initiatives en participation citoyenne veut aider les jeunes estriens âgés de 12 à 21 ans à réaliser des projets innovateurs en matière d'engagement social. Les actions doivent viser l'amélioration d'un milieu ou de la qualité de vie des participants.

Deux appels ont eu lieu cette année, 20 jeunes se sont partagé des investissements de 17 500 \$.



LE SITE WEB MAILLON RESSOURCES/SARCA ESTRIE : UNE VITRINE SUR LES SERVICES OFFERTS AUX JEUNES

Le 27 mars dernier, l'Engagement jeunesse Estrie, les Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) Estrie et leurs partenaires ont procédé au lancement du nouveau site Web Maillon Ressources/SARCA Estrie, qui vise à faire connaître les ressources et services pouvant répondre aux besoins des jeunes (12 à 35 ans) dans différents secteurs. Préoccupés par le fait que des jeunes puissent se trouver en rupture de services par la méconnaissance des ressources disponibles, des acteurs provenant de différents secteurs d'intervention se sont concertés pour répondre à cette problématique. Résultat : www.maillonressources.com, un outil unique qui présente plus de 300 ressources et services qui peuvent accompagner les jeunes en réponse à leurs besoins.



LA CRRNT PREND POSITION SUR LE PROJET DE LOI N° 14

Dans le cadre de l'étude détaillée de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles sur le Projet de loi N° 14 sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable, la CRRNT a déposé un mémoire qui proposait, entre autres :

- d'abroger l'article 246 de l'actuelle *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, un irritant majeur pour le milieu municipal;
- de mettre en place un mécanisme régional de concertation et d'information concernant la planification et la réalisation des travaux d'exploration minière en Estrie, notamment afin de transmettre l'information aux municipalités et aux MRC concernées par de futurs travaux d'exploration minière;
- d'intégrer en amont, dans les démarches d'exploration minière et de jalonnement, les outils de planification concernant les éléments sensibles et les sites d'intérêts;
- de s'assurer de l'application réelle du devoir d'informer un propriétaire privé de la délivrance d'un claim sur sa propriété.

En somme, la CRÉ de l'Estrie et la CRRNT considèrent qu'il est important qu'un projet de loi encadre l'exploration et l'exploitation des ressources minérales et permette de générer des retombées économiques pour les générations actuelles et futures. Ils ont d'ailleurs joint leur voix à celles d'autres partenaires du milieu estrien pour presser le gouvernement du Québec à adopter ce projet de loi avant la fin de la session parlementaire.



DEUX MEMBRES DU FORUM JEUNESSE ESTRIE PARTICIPENT AU 70^e CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)

À la suite du partenariat entre la FQM et les forums jeunesse régionaux, près d'une vingtaine de jeunes délégués ont gracieusement participé à ce congrès annuel, qui se tenait du 29 septembre au 1^{er} octobre dernier. En Estrie, Andrée-Anne Tremblay et Antoni Daigle ont été délégués et jumelés à un élu tout au long du congrès et ont participé aux ateliers. Aussi présente, l'agente de participation citoyenne (accompagnée de David Fournier, nommé relève municipale 2010-UMQ) était du panel du vendredi matin afin de parler des jeunes et de la relève municipale.

Par ailleurs, inspirés par leur participation au congrès, Andrée-Anne et Antoni ont rédigé un article sur la place des jeunes en politique municipale qui a été publié dans URBA, le magazine d'information de l'Union des municipalités du Québec (UMQ).



CRÉ de l'Estrie

Forte de son rôle d'interlocutrice privilégiée en matière de développement régional, la Conférence régionale des élus de l'Estrie a accompli avec dynamisme et rigueur les différents mandats de planification, de coordination et de concertation qui lui sont confiés. Pour ce faire, la CRÉ de l'Estrie a pu bénéficier de l'appui et de la contribution de nombreux partenaires. Les actions de la CRÉ de l'Estrie ne pourraient être aussi porteuses et ancrées dans les milieux sans leur précieuse collaboration. Des remerciements sont adressés à toutes les personnes qui participent de près ou de loin aux travaux de la CRÉ.

« DANS CHACUNE DE NOS ACTIONS, NOUS N'AVONS QU'UN OBJECTIF EN TÊTE : TRAVAILLER ENSEMBLE POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES CITOYENNES ET CITOYENS DE L'ESTRIE »



Conférence régionale
des élus de l'Estrie

230, rue King Ouest, bureau 300
Sherbrooke (Québec) J1H 1P9

Téléphone : 819 563-1911
Télécopieur : 819 563-7800

Courriel : creestrie@creestrie.qc.ca
www.creestrie.qc.ca

MISSION ET MANDATS

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS (CRÉ) DE L'ESTRIE

MISSION

LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ESTRIE A POUR MISSION DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL, CULTUREL ET COMMUNAUTAIRE DE LA RÉGION DE L'ESTRIE, PAR LA CONCERTATION, LA PLANIFICATION ET LA COORDINATION AFIN DE FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DES PERSONNES, DES COLLECTIVITÉS ET DES MILIEUX.

MANDATS

La CRÉ de l'Estrie agit comme interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional. Elle a comme principaux mandats :

- de favoriser la concertation des partenaires dans la région et de donner, le cas échéant, des avis au ministre sur le développement de la région;
- d'élaborer et mettre en œuvre un plan quinquennal de développement pour la région, dans une perspective de développement durable;
- de conclure des ententes avec les ministères ou les organismes du gouvernement et, le cas échéant, avec d'autres partenaires;
- de soutenir des actions structurantes en regard des priorités régionales;
- d'exécuter tout autre mandat que lui confie le gouvernement du Québec.

MANDATS PARTICULIERS DE CONCERTATION ET DE DÉVELOPPEMENT

La CRÉ de l'Estrie, en partenariat avec le gouvernement du Québec, réalise des mandats particuliers comme ceux-ci :

- coordonner les travaux de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire;
- coordonner les travaux de la Table de concertation estrienne sur les véhicules hors route;
- soutenir le Forum jeunesse Estrie;
- coordonner les travaux de l'Engagement jeunesse Estrie;
- coordonner la mise en œuvre de l'Alliance estrienne pour la solidarité et l'inclusion sociale;
- gérer les autres fonds mis à sa disposition.

« C'EST GRÂCE AUX FORCES VIVES DU MILIEU, AGISSANT EN SYNERGIE, QUE LA PROSPÉRITÉ RÉGIONALE SE RÉALISE ! »

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CRÉ DE L'ESTRIE

Le conseil d'administration de la CRÉ de l'Estrie est formé de 27 membres votants. Il est composé de 18 élus municipaux, qui s'ajoutent à 9 membres additionnels issus de la société civile de la région. Les députés provinciaux siègent également d'office au conseil d'administration, sans droit de vote.

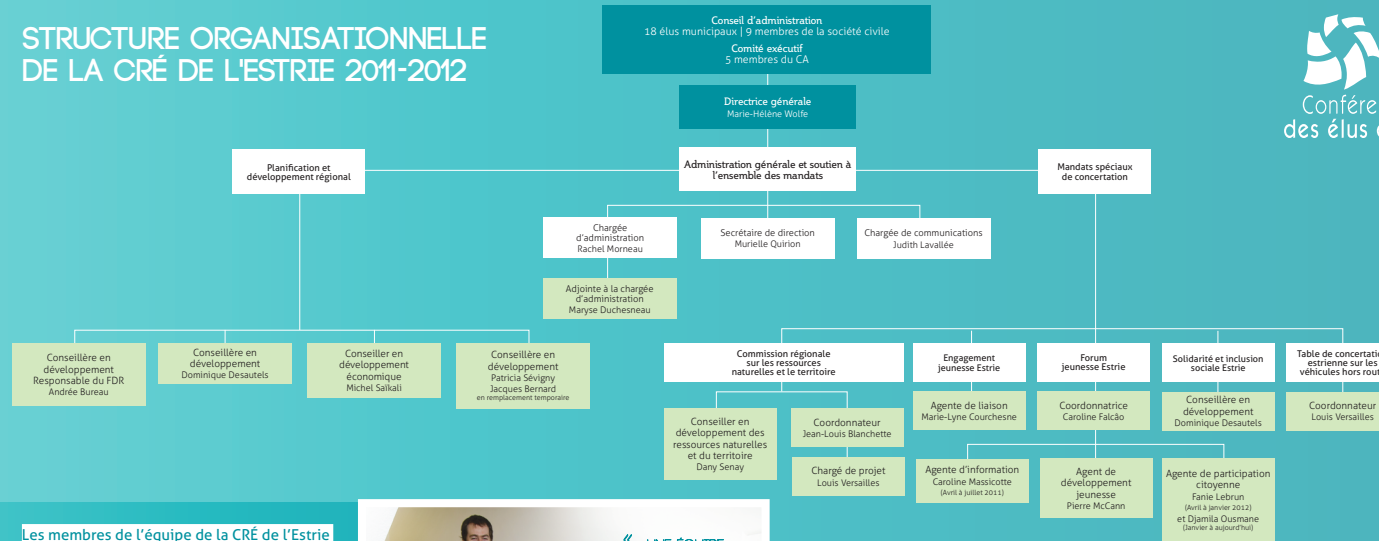
LE TAUX DE PARTICIPATION AUX SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EST DE 78 %

Les ordres du jour et les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont tous disponibles sur le site web de la CRÉ de l'Estrie au www.creestrie.qc.ca.

« VISION RÉGIONALE, SOLIDARITÉ ET DYNAMISME, VOICI CE QUI DÉCRIT BIEN LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CRÉ DE L'ESTRIE »



STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE LA CRÉ DE L'ESTRIE 2011-2012



Les membres de l'équipe de la CRÉ de l'Estrie (au 31 mars 2012)

- | | |
|---|---|
| Jacques Bernard
Conseiller en développement | Pierre McCann
Agent de développement jeunesse Forum jeunesse Estrie |
| Jean-Louis Blanchette
Coordonnateur de la CRINT | Rachel Morneau
Chargée d'administration |
| André Bureau
Conseillère en développement Responsable du FDR | Djamila Ousmane
Agente de participation citoyenne Forum jeunesse Estrie |
| Marie-Lyne Courchesne
Agente de liaison Engagement jeunesse Estrie | Murielle Quirion
Secrétaire de direction |
| Dominique Desautels
Conseillère en développement | Michel Saikali
Conseiller en développement économique |
| Maryse Duchesneau
Adjointe à la chargée d'administration | Dany Senay
Conseiller en développement des ressources naturelles et du territoire |
| Caroline Falcão
Coordonnatrice Forum jeunesse Estrie | Louis Versailles
Chargé de projet de la CRINT |
| Judith Lavallée
Chargée de communications | Jacques Bernard
Coordonnateur de la Table de concertation estrienne sur les véhicules hors route |
| André Martel
Démarcheur en construction bois | Marie-Hélène Wolfe
Directrice générale |



L'équipe de la CRÉ de l'Estrie coordonne plus de 26 groupes de travail et collabore à plus d'une soixantaine de comités.

« LA CRÉ DE L'ESTRIE, UNE FORCE DE CONCERTATION ET DE MOBILISATION ! »

Conseil d'administration de la CRÉ de l'Estrie (au 31 mars 2012)

- | | |
|---|--|
| Maurice Bernier
Préfet de la MRC du Granit | Francis Bousquet
Député de Sherbrooke |
| Alexandre Blanchette
Relève | Étienne-Alexis Boucher
Député de Johnson |
| Pierre Boisvert
Conseiller municipal de la Ville de Sherbrooke | Jean Charest
Premier ministre et député de Sherbrooke |
| Claude Boucher
Préfet de la MRC du Val-Saint-François | Robert Dutil
Député de Beauce-Sud |
| François Bourassa
Territoire | Monique Gagnon-Tremblay
Députée de Saint-François |
| Sylvie Bureau
Mairesse de la Ville de Windsor | Johanne Gonthier
Députée de Mégantic-Compton |
| Nicole Charette
Social | Pierre Paradis
Député de Brome-Missisquoi |
| Alain Compagna
Économique | Pierre Reid
Député d'Orford |
| Jacques Demers
Préfet de la MRC de Memphrémagog | Yvon Vallières
Député de Richmond |
| Laurian Gagné
Maire de la Ville de Valcourt | |
| Langévin Gagnon
Représentant de la MRC des Sources | |
| Hugues Grimard
Maire de la Ville d'Asbestos | |
| Vicki May Hamm
Mairesse de la Ville de Magog | |
| Bertrand Lamoureux
Maire de la Ville de Coaticook | |
| Noël Landry
Maire de la Ville de Cookshire-Eaton | |

- ### Députés
- Francis Bousquet, Député de Sherbrooke
 - Étienne-Alexis Boucher, Député de Johnson
 - Jean Charest, Premier ministre et député de Sherbrooke
 - Robert Dutil, Député de Beauce-Sud
 - Monique Gagnon-Tremblay, Députée de Saint-François
 - Johanne Gonthier, Députée de Mégantic-Compton
 - Pierre Paradis, Député de Brome-Missisquoi
 - Pierre Reid, Député d'Orford
 - Yvon Vallières, Député de Richmond

Les officiers de la CRÉ de l'Estrie

- Maurice Bernier, président
- Bernard Sévigny, 1^{er} vice-président
- Nicole Robert, 2^e vice-présidente
- Nicole Charette, trésorière
- Alain Compagna, secrétaire

Formation d'un comité exécutif

Comme le prévoit le Règlement de règle interne du conseil d'administration de la CRÉ de l'Estrie, les membres du conseil d'administration ont décidé, lors de la séance régulière du 30 novembre 2011, de mettre en place un comité exécutif. Celui-ci est composé de cinq officiers, ainsi que de la directrice générale qui siège d'office, sans droit de vote. Le comité exécutif exerce les mandats qui lui sont confiés par le conseil d'administration et un rapport est déposé à chaque séance du conseil.

TRAVAUX DE LA TABLE QUÉBEC-RÉGIONS

Monsieur Maurice Bernier présente, en commission parlementaire, l'avis de toutes les CRÉ du Québec sur le projet de loi 34 : *Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires*

Le 14 février dernier, devant la Commission de l'aménagement du territoire, les CRÉ du Québec ont présenté leurs commentaires sur le projet de loi-cadre et la stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires. Le président de la CRÉ de l'Estrie, M. Maurice Bernier, a été désigné porte-parole par ses pairs pour présenter l'avis. Rappelons que les CRÉ ont accueilli avec optimisme le dépôt de la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016 et de son projet de loi-cadre qui permettra au gouvernement de moduler ses actions, en fonction des réalités de l'ensemble des territoires du Québec. Elles souhaitent toutefois que cette stratégie s'accompagne des moyens nécessaires pour permettre à toutes les régions du Québec d'atteindre leur plein potentiel de développement.

Fonds de développement régional : un levier financier incontournable pour le développement de nos régions!

Sans aucun doute, le FDR contribue à l'essor des régions! À ce propos, la CRÉ de l'Estrie a participé activement aux travaux du comité de travail conjoint CRÉ-MAMROT sur le renouvellement du FDR. Le président de la CRÉ de l'Estrie, M. Maurice Bernier, a été désigné par la Table Québec-Régions pour agir à titre de président de ce comité. Ce comité a élaboré un argumentaire adopté par tous les présidents des CRÉ et déposé à la Table Québec-Régions. Ce rapport a d'ailleurs servi au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Laurent Lessard, pour faire valoir la nécessité de renouveler le FDR pour les cinq prochaines années. À cet effet, le président de la CRÉ a rencontré le ministre des Finances, M. Raymond Bachand, dans le cadre des consultations prébudgétaires afin de lui faire part des recommandations des CRÉ du Québec. Ces démarches ont culminé lors du dépôt du budget à l'Assemblée nationale le 21 mars 2012 où le FDR a été reconduit jusqu'en 2017.

Forte de son rôle d'interlocutrice privilégiée en matière de développement régional, la Conférence régionale des élus de l'Estrie a accompli avec dynamisme et rigueur les différents mandats de planification, de coordination et de concertation qui lui sont confiés. Pour ce faire, la CRÉ de l'Estrie a pu bénéficier de l'appui et de la contribution de nombreux partenaires. Les actions de la CRÉ de l'Estrie ne pourraient être aussi porteuses et ancrées dans les milieux sans leur précieuse collaboration. Des remerciements sont adressés à toutes les personnes qui participent de près ou de loin aux travaux de la CRÉ.

« DANS CHACUNE DE NOS ACTIONS, NOUS N'AVONS QU'UN OBJECTIF EN TÊTE : TRAVAILLER ENSEMBLE POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES CITOYENNES ET CITOYENS DE L'ESTRIE »

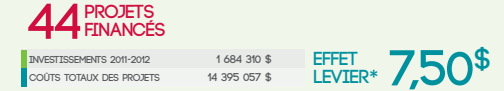


230, rue King Ouest, bureau 300
Sherbrooke (Québec) J1H 1P9
Téléphone : 819 563-1911
Télécopieur : 819 563-7800
Courriel : creestrie@creestrie.qc.ca
www.creestrie.qc.ca

LES FONDS GÉRÉS PAR LA CRÉ DE L'ESTRIE

En 2011-2012, la CRÉ de l'Estrie a géré cinq fonds qui lui ont permis de soutenir des projets structurants issus d'organisations du milieu. Au total, des investissements de près de 3 M \$ ont été réalisés par la CRÉ de l'Estrie pour soutenir le développement économique, social, culturel, communautaire et environnemental de la région de l'Estrie. Ces fonds proviennent d'ententes conclues avec le gouvernement du Québec.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (FDR)

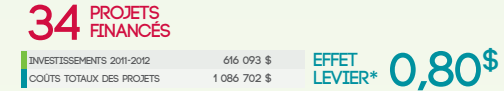


*EFFET LEVIER : Nombre de dollars d'investissement généré pour chaque dollar investi par la CRÉ

FONDS RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT JEUNESSE (FRIJ)



PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER - VOLET II



PROGRAMME D'APPROCHE INTÉGRÉE RÉGIONALISÉE (PAIR)



FONDS ESTRIEN DE LUTTE CONTRE LA PALVRETTÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE



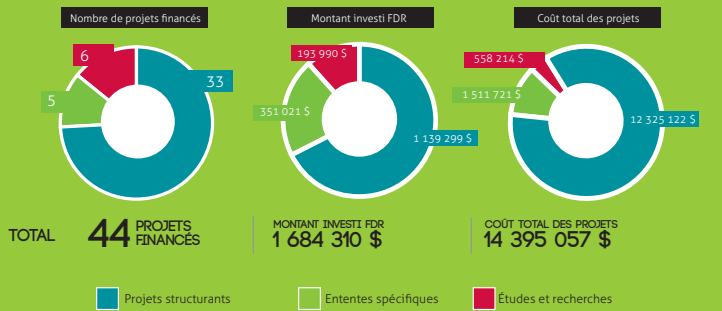
TOTAL : **110 PROJETS FINANCÉS** | INVESTISSEMENTS TOTAUX 2011-2012 : **2 993 141 \$**

La liste des projets ayant bénéficié d'une aide financière provenant de ces fonds est disponible sur le site web de la CRÉ de l'Estrie au www.creestrie.qc.ca

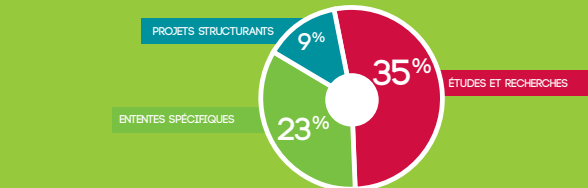
« RELEVÉ LE DÉFI D'AVOIR UNE VISION COHÉRENTE ET PARTAGÉE DU DÉVELOPPEMENT LE PLUS APPROPRIÉ POUR LA RÉGION DE L'ESTRIE »

FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL 2011-2012

Le FDR est un outil qui agit, en complément des programmes existants, comme levier au financement de projets structurants, d'ententes spécifiques, d'études et de recherches, contribuant à la réalisation du Plan de développement de l'Estrie 2007-2012.



Le FDR représente environ 12 % du financement dans le coût total des projets. Plus spécifiquement, il s'établit ainsi :



« EN 2011-2012, CHAQUE DOLLAR INVESTI PAR LE FDR A GÉNÉRÉ DES INVESTISSEMENTS DE 7,50 \$ PROVENANT D'AUTRES SOURCES »

SURVOL DES ACTIONS 2011-2012 DE LA

INFORMER LES ÉLUS SUR LES PERSPECTIVES DES BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE EN ESTRIE

Depuis le printemps 2011, la CRÉ de l'Estrie, en collaboration avec Emploi-Québec et le MAMROT, a rencontré les élus locaux de chacune des MRC afin de leur présenter les enjeux démographiques liés aux besoins de la main-d'œuvre. En plus de permettre aux élus de prendre connaissance de ces données, ces échanges ont favorisé le développement d'une vision commune sur l'évolution démographique, ses impacts et défis pour l'Estrie.

ESTRIE, RÉGION VEDETTE DU 70^e CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)

En 2011, la CRÉ de l'Estrie a coordonné la participation de l'Estrie à titre de région vedette du 70^e Congrès de la FQM. À cet effet, du 29 septembre au 1^{er} octobre 2011, sous le thème *Estrie, une région où l'art de vivre prend tout son sens*, la CRÉ et ses partenaires ont tout mis en œuvre pour promouvoir la région auprès des quelque 2 400 congressistes, provenant de 725 municipalités du Québec.

Elle a supervisé l'organisation d'une série d'activités :

- un espace kiosque sous le thème de l'innovation dans le Grand hall du Centre des congrès de Québec;
- l'aménagement d'un Café de Village dans le Grand hall;
- l'organisation d'un dîner dégustation pour 1 000 convives avec le soutien de 5 chefs réputés de la région;
- l'élaboration de deux dîners pour 1 700 convives et 1 400 convives avec les produits agroalimentaires de la région;
- la planification d'un spectacle présentant les attraits de la région.



CRÉ de l'Estrie, Centre des congrès de Québec



CRÉ de l'Estrie, Centre des congrès de Québec

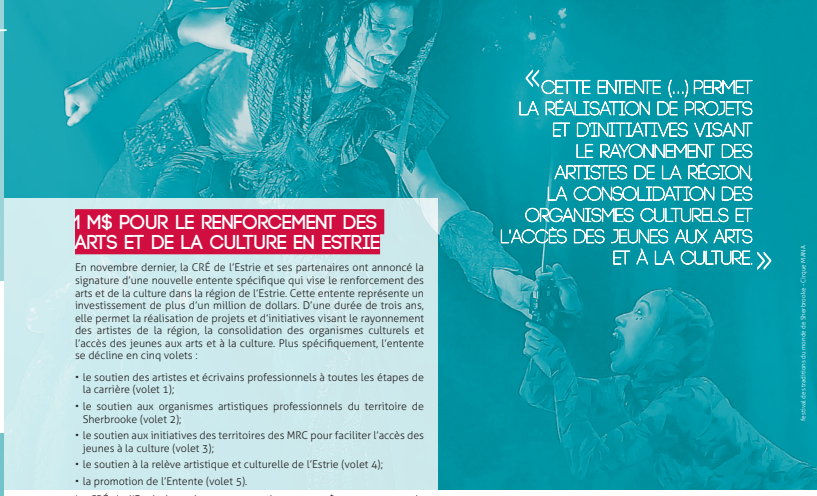
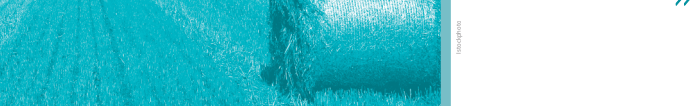
« CET ÉVÉNEMENT A ENGENDRÉ DE BELLES RETOMBÉES MÉDIATIVES AUTANT EN ESTRIE QU'À L'EXTÉRIEUR DE LA RÉGION »

LE SECTEUR BIOALIMENTAIRE ESTRIEN SE MOBILISE!

Membre du comité de développement du secteur bioalimentaire, la CRÉ de l'Estrie a participé activement aux travaux entourant le bilan du dernier Plan stratégique de développement du secteur bioalimentaire de l'Estrie 2004-2009. À cet effet, la CRÉ a collaboré à l'organisation d'un Forum régional sur le développement de ce secteur, qui s'est tenu le 7 octobre 2011 et qui a réuni près de 70 personnes sur l'ensemble du territoire. La CRÉ de l'Estrie contribue également aux travaux qui mèneront à l'élaboration du Plan stratégique de développement du secteur bioalimentaire de l'Estrie 2012-2017.



« LA CRÉ DE L'ESTRIE EST RESPONSABLE DÉLABORER LE PLAN QUINQUENNAL DE DÉVELOPPEMENT POUR LA RÉGION »



1 M\$ POUR LE RENFORCEMENT DES ARTS ET DE LA CULTURE EN ESTRIE

En novembre dernier, la CRÉ de l'Estrie et ses partenaires ont annoncé la signature d'une nouvelle entente spécifique qui vise le renforcement des arts et de la culture dans la région de l'Estrie. Cette entente représente un investissement de plus d'un million de dollars. D'une durée de trois ans, elle permet la réalisation de projets et d'initiatives visant le rayonnement des artistes de la région, la consolidation des organismes culturels et l'accès des jeunes aux arts et à la culture. Plus spécifiquement, l'entente se décline en cinq volets :

- le soutien des artistes et écrivains professionnels à toutes les étapes de la carrière (volet 1);
- le soutien aux organismes artistiques professionnels du territoire de Sherbrooke (volet 2);
- le soutien aux initiatives des territoires des MRC pour faciliter l'accès des jeunes à la culture (volet 3);
- le soutien à la relève artistique et culturelle de l'Estrie (volet 4);
- la promotion de l'Entente (volet 5).

La CRÉ de l'Estrie investit une somme de 300 000 \$ sur 3 ans pour la réalisation des volets 1 et 3 de l'entente. Pour 2011-2012, 116 382 \$ sont attribués pour la réalisation de neuf projets d'artistes et d'écrivains dans le cadre du volet 1 et 76 718 \$ pour 18 projets retenus dans le cadre du volet 3 de l'entente.



CRÉ de l'Estrie, Centre des congrès de Québec

LE TRANSFERT D'ENTREPRISE POUR ASSURER UNE RELÈVE

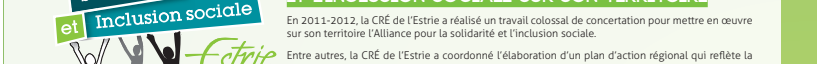
Conscient de la problématique de relève pour les entreprises de la région, la CRÉ de l'Estrie a collaboré à la mise sur pied d'un centre de transfert d'entreprise (CTE). En plus de participer aux travaux du comité d'orientation du projet, la CRÉ a accordé une aide financière de 19 995 \$ du FDR pour la réalisation d'une étude de faisabilité. Cette étude a révélé notamment que les intervenants de première ligne en développement économique ont besoin de soutien et d'information pour leur permettre de mieux accompagner les entreprises de leur territoire dans le processus de relève. De plus, elle a démontré l'importance de faciliter les relations entre les entrepreneurs cédants et d'éventuels repreneurs. Le travail du CTE se fera dans le souci de pérenniser les entreprises en région, et ce, afin d'éviter des délocalisations.



CRÉ de l'Estrie, Centre des congrès de Québec

« LA CRÉ DE L'ESTRIE A AUSSI PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION RÉGIONAL QUI SE DÉPLOIERA DE 2012 À 2015, AFIN DE CONTRÔLER LA MALTRAITANCE ENVERS LES PERSONNES ÂGÉES »

Cette année, des efforts considérables ont été déployés pour mettre en œuvre des actions concrètes qui favorisent le mieux-être et l'épanouissement des personnes âgées et de leurs proches. Deux appels à projets dans le cadre de l'entente spécifique sur l'adaptation des services et infrastructures régionales dans la région de l'Estrie ont été réalisés. Dans cette perspective, plus de 300 000 \$ ont été octroyés pour la réalisation de treize projets qui visent à adapter les services et les infrastructures régionaux, et ce, dans le but d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées de la région et de favoriser leur participation active à la société.



CRÉ de l'Estrie, Centre des congrès de Québec

LA QUALITÉ DE VIE DES ÂGÉS EN ESTRIE : ON S'EN PRÉOCCUPE

Entre autres, la CRÉ de l'Estrie a coordonné l'élaboration d'un plan d'action régional qui reflète la vision commune des efforts à déployer à l'échelle régionale et locale. Les partenaires estriens ont convenu de déterminer leurs priorités dans chacune des MRC. Lors d'un Forum tenu le 19 mai 2011, quelques grandes thématiques ont été dégagées et ont permis d'orienter certaines actions au niveau régional (lutte aux préjugés, intervention intersectorielle, transfert de connaissances et réseautage). Un cadre de référence a également été développé et des principes d'action ont été établis. Par ailleurs, des plans d'action qui respectent les principes et objectifs convenus seront produits par chaque MRC.

Dans le cadre de cette entente, la région dispose d'une enveloppe de 3 185 936 \$ provenant du Fonds québécois d'initiatives sociales. L'Estrie est la deuxième région du Québec à avoir signé l'Alliance avec le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Mme Julie Boulet, et à la mettre en œuvre sur son territoire.

DES SENTIERS DURABLES DE VÉHICULES HORS ROUTE EN ESTRIE

L'an dernier, le ministre délégué aux Transports, M. Norman MacMillan, a demandé aux régions d'élaborer des sentiers interrégionaux permanents pour les véhicules hors route. En concertation et en collaboration avec les acteurs du milieu, la CRÉ de l'Estrie a acheminé au ministère des Transports du Québec, en septembre dernier, deux propositions de tracés pour des sentiers durables de véhicules hors route en Estrie, ce qui représente un total de 641 km pour les sentiers de motoneiges et de 546 km pour les sentiers de quads. Ce rapport décrit aussi les principales problématiques et conditions de réussite pour la mise en place de sentiers que l'on souhaite le plus durables possible. La CRÉ de l'Estrie défend auprès du ministère des Transports les particularités propres à une région où ce sont plus de 2 500 propriétaires privés qui accordent annuellement des droits de passage aux amateurs de VHR.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN RÉGIONAL INTÉGRÉ DES RESSOURCES NATURELLES ET DU TERRITOIRE (PRDIRT)

L'année 2011 était la première étape de la mise en œuvre du PRDIRT, fruit d'une démarche de concertation régionale sans précédent dans le développement et la conservation des ressources naturelles du territoire estrien. Plusieurs travaux et études sont en cours de réalisation, conformément à l'entente de mise en œuvre du PRDIRT signée entre le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et la CRÉ de l'Estrie, en janvier 2012. Un premier appel à projets a d'ailleurs eu lieu en décembre dernier et a permis d'accorder un support financier de 77 162 \$ pour la réalisation de neuf projets.



CRÉ de l'Estrie, Centre des congrès de Québec



LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE NOS JEUNES : UN ENJEU MAJEUR!

La persévérance scolaire est un enjeu de taille pour le développement de la région. La CRÉ de l'Estrie a donc réitéré, en septembre dernier, son adhésion à la mobilisation pour améliorer la situation régionale en matière de réussite éducative, et ce, en entamant des négociations avec ses partenaires en vue de conclure une nouvelle entente spécifique. D'une durée de cinq ans, celle-ci vise la réalisation d'un second plan d'action 2011-2016 en matière de mobilisation pour contrer le décrochage scolaire et augmenter la diplomation en Estrie. La CRÉ a également accordé une contribution de 500 000 \$ pour la réalisation de cette nouvelle entente. Au total, la trentaine de partenaires investira plus de 2 M\$ au cours des cinq prochaines années.



CRÉ de l'Estrie, Centre des congrès de Québec

« LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE : UN ENJEU DE TAILLE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION »

LA QUALITÉ DE VIE DES ÂGÉS EN ESTRIE : ON S'EN PRÉOCCUPE

Entre autres, la CRÉ de l'Estrie a coordonné l'élaboration d'un plan d'action régional qui reflète la vision commune des efforts à déployer à l'échelle régionale et locale. Les partenaires estriens ont convenu de déterminer leurs priorités dans chacune des MRC. Lors d'un Forum tenu le 19 mai 2011, quelques grandes thématiques ont été dégagées et ont permis d'orienter certaines actions au niveau régional (lutte aux préjugés, intervention intersectorielle, transfert de connaissances et réseautage). Un cadre de référence a également été développé et des principes d'action ont été établis. Par ailleurs, des plans d'action qui respectent les principes et objectifs convenus seront produits par chaque MRC.

Dans le cadre de cette entente, la région dispose d'une enveloppe de 3 185 936 \$ provenant du Fonds québécois d'initiatives sociales. L'Estrie est la deuxième région du Québec à avoir signé l'Alliance avec le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Mme Julie Boulet, et à la mettre en œuvre sur son territoire.

DES SERVICES DE MENTORAT D'AFFAIRES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Puisque le mentorat a été identifié par la CRÉ de l'Estrie comme l'une des stratégies à mettre en œuvre pour contribuer à la pérennité des entreprises, la CRÉ a accordé, pour 2011-2012, des aides financières respectives de 35 000 \$ au projet « Service de mentorat d'affaires à Sherbrooke » et au projet « Service de mentorat d'affaires en Estrie ». Ce soutien financier permettra le maintien et le développement des services de mentorat d'affaires aux entrepreneurs sur l'ensemble du territoire estrien.

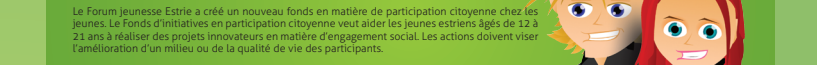


CRÉ de l'Estrie, Centre des congrès de Québec

« LES PARTICIPANTS ONT PU APPROFONDIR LEUR COMPRÉHENSION SUR L'HISTORIQUE ET L'ÉTAT ACTUEL DU DÉVELOPPEMENT MINIER EN ESTRIE »

Le 15 mars dernier, la CRÉ de l'Estrie et la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRT) de l'Estrie tenaient, au Delta Sherbrooke, la rencontre d'information tant attendue. L'industrie minière en Estrie démythifiée. Prés de 150 personnes ont répondu à l'appel, dont plusieurs représentants du monde municipal, syndical, agricole, minier, touristique, environnemental, universitaire et gouvernemental.

Ainsi, les participants ont pu approfondir leur compréhension sur l'histoire et l'état actuel du développement minier en Estrie. Une large place a été laissée aux échanges. Dans le cadre d'une table ronde, cinq représentants du monde municipal, universitaire, touristique, industriel et environnemental ont exprimé leurs points de vue sur la conciliation du développement minier avec les autres secteurs économiques et le cadre de vie estrien.



CRÉ de l'Estrie, Centre des congrès de Québec

UN NOUVEAU FONDS EST CRÉÉ PAR LE FORUM JEUNESSE ESTRIE

Le Forum Jeunesse Estrie a créé un nouveau fonds en matière de participation citoyenne chez les jeunes. Le Fonds d'initiatives en participation citoyenne veut aider les jeunes estriens âgés de 12 à 21 ans à réaliser des projets innovateurs en matière d'engagement social. Les actions doivent viser l'amélioration d'un milieu ou de la qualité de vie des participants.

Deux appels ont eu lieu cette année, 20 jeunes se sont partagé des investissements de 17 500 \$.



CRÉ de l'Estrie, Centre des congrès de Québec

LE SITE WEB MAILLON RESSOURCES/SARCA ESTRIE : UNE VITRINE SUR LES SERVICES OFFERTS AUX JEUNES

Le 27 mars dernier, l'Engagement Jeunesse Estrie, les Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) Estrie et leurs partenaires ont procédé au lancement du nouveau site Web Maillon Ressources/SARCA Estrie, qui vise à faire connaître les ressources et services pouvant répondre aux besoins des jeunes (12 à 35 ans) dans différents secteurs. Préoccupés par le fait que des jeunes puissent se trouver en rupture de services par la méconnaissance des ressources disponibles, des acteurs provenant de différents secteurs d'intervention se sont concertés pour répondre à cette problématique. Résultat : www.maillonressources.com, un outil unique qui présente plus de 300 ressources et services qui peuvent accompagner les jeunes en

LA CRRNT PREND POSITION SUR LE PROJET DE LOI N° 14

Dans le cadre de l'étude détaillée de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles sur le Projet de loi N° 14 sur la mise en valeur des ressources minières dans le respect des principes du développement durable, la CRRNT a déposé un mémoire qui proposait, entre autres :

- d'abroger l'article 246 de l'Actuelle Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, un irritant majeur pour le milieu municipal;
- de mettre en place un mécanisme régional de concertation et d'information concernant la planification et la réalisation des travaux d'exploration minière en Estrie, notamment afin de transmettre l'information aux municipalités et aux MRC concernées par de futurs travaux d'exploration minière;
- d'intégrer en amont, dans les démarches d'exploration minière et de jalonnement, les outils de planification concernant les éléments sensibles et les sites d'intérêts;
- de s'assurer de l'application réelle du devoir d'informer un propriétaire privé de la délivrance d'un claim sur sa propriété.

En somme, la CRÉ de l'Estrie et la CRRNT considèrent qu'il est important qu'un projet de loi encadre l'exploration et l'exploitation des ressources minières et permette de générer des retombées économiques pour les générations actuelles et futures. Ils ont d'ailleurs joint leur voix à celles d'autres partenaires du milieu estrien pour presser le gouvernement du Québec à adopter ce projet de loi avant la fin de la session parlementaire.



CRÉ de l'Estrie, Centre des congrès de Québec

L'ESTRIE INNOVANTE

La CRÉ de l'Estrie a collaboré à un fascinant voyage dans la tête des innovateurs de la région en étant partenaire de la 3^e édition du magazine Innovation. Cette publication présente des entrepreneurs, des gestionnaires et des chercheurs estriens qui mettent leur créativité à profit et qui, par l'innovation, contribuent à accroître la richesse collective. Initiative du quotidien La Tribune, le magazine Innovation a été imprimé à 500 000 exemplaires pour une distribution dans les quotidiens La Presse, Le Soleil, Le Droit, Le Nouvelliste, Le Quotidien et La Voix de l'Est de l'ensemble du Québec. Cet outil de promotion de l'innovation estrienne sera également utilisé dans le cadre de missions qui seront réalisées à l'étranger.



CRÉ de l'Estrie, Centre des congrès de Québec

« L'INNOVATION EST LIÉE À L'ESPRIT MÊME DES HOMMES ET DES FEMMES DE LA RÉGION »

RENFORCER LA PLACE DES FEMMES DANS LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Réduire les inégalités et faire la promotion de l'équité, particulièrement pour les femmes, voilà ce qui a conduit la CRÉ de l'Estrie à mettre en œuvre une nouvelle Entente spécifique sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de l'Estrie pour la période 2011-2015. Entre autres, des actions seront poursuivies pour favoriser une meilleure conciliation des responsabilités familiales et professionnelles ou scolaires et pour accroître la participation des femmes aux instances décisionnelles, notamment pour les élections municipales prévues en 2013. La CRÉ de l'Estrie investit 203 500 \$ pour la réalisation de cette entente.

« DES ACTIONS SERONT POURSUIVIES POUR FAVORISER UNE MEILLEURE CONCILIATION DES RESPONSABILITÉS FAMILIALES ET PROFESSIONNELLES OU SCOLAIRES »



CRÉ de l'Estrie, Centre des congrès de Québec

« LES PARTICIPANTS ONT PU APPROFONDIR LEUR COMPRÉHENSION SUR L'HISTORIQUE ET L'ÉTAT ACTUEL DU DÉVELOPPEMENT MINIER EN ESTRIE »

Le 15 mars dernier, la CRÉ de l'Estrie et la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRT) de l'Estrie tenaient, au Delta Sherbrooke, la rencontre d'information tant attendue. L'industrie minière en Estrie démythifiée. Prés de 150 personnes ont répondu à l'appel, dont plusieurs représentants du monde municipal, syndical, agricole, minier, touristique, environnemental, universitaire et gouvernemental.

Ainsi, les participants ont pu approfondir leur compréhension sur l'histoire et l'état actuel du développement minier en Estrie. Une large place a été laissée aux échanges. Dans le cadre d'une table ronde, cinq représentants du monde municipal, universitaire, touristique, industriel et environnemental ont exprimé leurs points de vue sur la conciliation du développement minier avec les autres secteurs économiques et le cadre de vie estrien.



CRÉ de l'Estrie, Centre des congrès de Québec



DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION : VISION, SOLIDARITÉ ET DYNAMISME

COUP D'ŒIL SUR LES RÉALISATIONS DE LA CRÉ DE L'ESTRIE

2011-2012



CRÉ de l'Estrie, Centre des congrès de Québec

DEUX MEMBRES DU FORUM JEUNESSE ESTRIE PARTICIPENT AU 70^e CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)

À la suite du partenariat entre la FQM et les forums jeunesse régionaux, près d'une vingtaine de jeunes délégués ont gracieusement participé à ce congrès annuel, qui se tenait du 29 septembre au 1^{er} octobre dernier. En Estrie, Andréanne Tremblay et Antoni Dalgic ont été délégués et jumelés à un élu tout au long du congrès et ont participé aux ateliers. Aussi présente, l'agente de participation citoyenne (accompagnée de David Fournier, nommé relègue municipale 2010-UMQ) était du panel du vendredi matin afin de parler des jeunes et de la relève municipale.

Par ailleurs, inspirés par leur participation au congrès, Andréanne et Antoni ont rédigé un article sur la place des jeunes en politique municipale qui a été publié dans URBA, le magazine d'information de l'Union des municipalités du Québec (UMQ).



CRÉ de l'Estrie, Centre des congrès de Québec

LA CRÉ DE L'ESTRIE EST RESPONSABLE DÉLABORER LE PLAN QUINQUENNAL DE DÉVELOPPEMENT POUR LA RÉGION



CRÉ de l'Estrie, Centre des congrès de Québec